



L'ACTUALITE MUNICIPALE

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Vue de l'assistance

Après avoir remercié de leurs présences le Député D. Abad, le conseiller Départemental Ph. Emin, et les Maires des communes voisines (Corlier, Evosges), le Maire a présenté ses vœux devant bon nombre d'habitants de la commune.

Il a rendu hommage à celles et ceux qui nous ont quittés en 2018, s'est réjoui des 3 naissances et d'un mariage, ce qui permet à la population de la commune d'augmenter régulièrement depuis 10 ans (+14% en 10 ans).

Il a ensuite parlé des travaux qui ont impacté la vie des habitants, à savoir :

- La réalisation de la station d'épuration.
- Le raccordement en eau potable au Syndicat du Valromey.
- La réhabilitation du marais de Jarine.
- La sécurisation des rues du bourg d'Aranc.

Ces travaux d'assainissement et d'eau nécessaires à la santé publique et à l'environnement auront malheureusement une incidence sur le prix du m³ d'eau consommé.

Pour 2019, les principaux travaux porteront sur la réfection du petit patrimoine :

Toiture de l'église des Pézières, lavoir de Résinand, four banal du quart d'avard à Aranc et toiture du four de Rougemont.

Le maire a remercié :

- la population et les élus, pour l'avoir soutenu pour le projet Montcornelles, qui après 8 années de combat verra son ouverture au public en juillet prochain.
- le personnel communal, les membres du conseil municipal qui tous les jours sont à l'écoute de la population; les associations et à toutes celles et ceux qui consacrent un peu de leur temps à l'épanouissement de notre commune.

Il a terminé son discours en évoquant la crise sociale qui frappe notre pays. C'est avec surprise qu'il constate que les Maires et les Communes existent de nouveau ! « Depuis des années tout gouvernement confondu, les actes d'affaiblissement visant les communes se sont multipliés: baisse des dotations, suppression de compétences au profit des Interco, création de nouvelles normes .. Et aujourd'hui, pour résoudre la crise sociale on fait appel aux Maires. »

CCAS : tirage des rois



Les membres du CCAS (élus et bénévoles) ont organisé le mardi 15 janvier le tirage des rois avec les aînés de plus de 75 ans. Ils ont apprécié et participé à un moment musical offert par Charly'Pag.



L'ensemble des convives et les organisatrices

BREVES DU CONSEIL (séance du 10 janvier)

- Gouvernance HBA au 1er janvier 2019 : fixation et répartition des sièges de conseillers communautaires.

Dans sa séance du 4 décembre 2018, le conseil communautaire de la CCPH a délibéré sur la fixation et la répartition des sièges de conseillers de la nouvelle gouvernance de HBA au 1er janvier 2019.

Il appartient à chaque conseil municipal de délibérer à leur tour. Après avoir délibéré le conseil municipal confirme la nouvelle gouvernance de HBA selon le calcul de droit commun, soit 84 sièges répartis au prorata de la population de chaque commune, soit pour ARANC : 1 siège de titulaire et 1 suppléant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

INFOS PRATIQUES

Cérémonie du 7 février 44 :

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire du 7 février 44, un dépôt de gerbe aura lieu le **dimanche 10 février** aux horaires suivants :

15h00 : Stèle du Maquis à Cognat

15h15 : Monument aux Morts de Résinand

15h45 : Monument aux Morts d'Aranc

16h00 : projection du film proposé par l'association **La commune d'Aranc et son histoire** « Elles étaient en guerre 39-45 », ce film d'une durée d'environ 1h30 sera suivi du pot de l'amitié à la salle polyvalente.

Repas du CCAS :

Le repas du CCAS pour les habitants de la commune âgés de plus de 65 ans aura lieu le **samedi 16 mars à midi**.

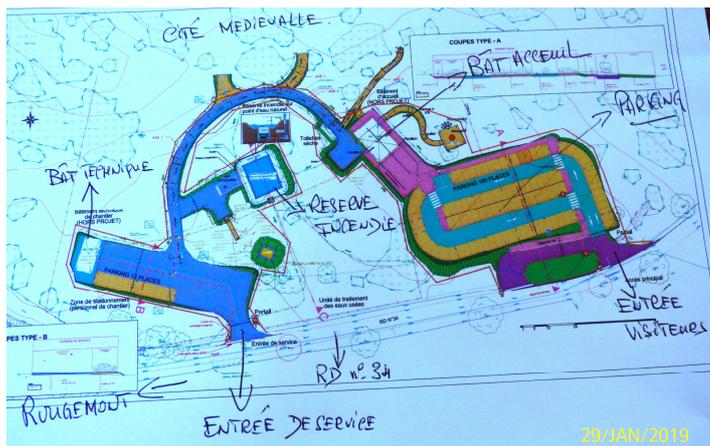
Débat national :

A compter du **1er février**, un cahier de doléances sera à la disposition de la population dans le hall de la mairie. A la fin du débat, ce cahier sera transmis aux autorités compétentes.

MONTCORNELLES



Le 15 janvier 2019, les engins de terrassement sont entrés en action sur le terrain de Tavassieu pour les aménagements nécessaires au projet Montcornelles. (Construction de l'aire de stationnement, du bâtiment Accueil, du bâtiment technique et les différents raccordements.) Ces travaux sont financés par les collectivités (HBA, Département, Région, Europe et Commissariat de Massif) pour un montant estimé à 915 350.00 € HT (travaux + études).



PERMANENCES FEVRIER 2019

Du 4 au 10 fév. :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 11 au 17 fév. :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 18 au 24 fév. :	M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 25 au 3 mars :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84

DOSSIER : Intégration à HBA

Depuis le 1er janvier 2019, notre commune a intégré Haut Bugey Agglomération (HBA) dont le siège est à Oyonnax. Avec l'intégration des 6 communes de l'ex CCPH, HBA regroupe désormais 42 communes pour près de 64 000 habitants. En terme de représentation des élus au sein de cette nouvelle entité, chaque commune aura un nombre de représentants en fonction de sa population :

Aranc : titulaire: D.Mathieu, suppléant: Mcl. Savey Garet
Corlier : titulaire: JF.Dupont, supp: Al. Richard
Evosges : titulaire : C.Guillet, supp: G.Durochat
Prémillieu : titulaire: Mcl. Deléaz, supp: P.Torrion
Champdor /Corcelles : titulaires S.Martinand et JE. Chosson
Hauteville : titulaires : Ph.Emin, B.Argenti, JM. Cyvoct, S.Bévoz, J.Drhouin, D.Bourgeois, F.Joly
Soit 13 titulaires pour l'ancienne CCPH. (Seule les communes qui n'ont qu'un seul représentant bénéficient d'un suppléant).

Ce qui change pour notre commune au 1er janvier 2019:

- Perte de la compétence urbanisme : pour les communes qui sont en RNU, (ce qui est le cas de notre commune), les permis de construire seront instruit par les services de l'Etat (DDT). Lorsque notre PLU sera adopté, ce seront les services de HBA qui instruiront les dossiers. Les demandes de travaux et les PC sont toujours à demander et à déposer en mairie d'Aranc.
- Compétences restituées à la commune : l'Espace Comté de la Fruitière et le parc des tarpans de Tavassieu deviennent compétence de la commune. Une attribution de compensation (AC) représentant 7 878 € sera versée par HBA à la commune chaque année pour le fonctionnement ces 2 compétences.

Ce qui ne change pas pour notre commune au 1er janvier 2019

- Eau et Assainissement : Jusqu'au 31 décembre 2019, la compétence reste au Syndicat du Borey. Il sera dissous fin 2019 et les services d'HBA reprendront cette compétence.
- Les compétences Economie, Tourisme, Gestion des Déchets et Agriculture portées par la CCPH sont reprises au 1er janvier 2019 par HBA.

Dans le prochain Flash, nous vous parlerons des changements concernant la fiscalité.

AGENDA

31 janvier : Conseil communautaire HBA, 18h30, Oyonnax

10 février : Cérémonie du 7 février 44

14 février : Conseil municipal, 20h30, mairie, salle du conseil.

21 février : Conseil communautaire HBA, 18h30, Oyonnax